



FIGHT CLUB : violences et justice

ELBEUF-SUR SEINE, 23 novembre 2023

Salle des fêtes de l'hôtel-de-ville - 12^{ème} édition

La violence est au cœur de la pratique professionnelle de l'avocat plaidant. Nous constatons cependant que les formes de violences évoluent, tout comme leur appréhension par la société (violences au travail, violences administratives, violences policières). Elle est aussi au cœur de notre société et nous nous trouvons souvent démunis, quand nous y sommes confrontés, particulièrement dans le cadre de notre exercice professionnel.

Ce colloque sera ainsi l'occasion de s'interroger sur tous les aspects de la violence, dans différentes branches du droit, privé comme public et de vous donner des clés pour parfaire votre pratique professionnelle.

PROGRAMME

8h30 : Accueil des participants autour d'un café

8h45 : Allocutions d'ouverture

- Monsieur le maire d'Elbeuf-Sur-Seine, M. Djoudé MERABET
- Monsieur le bâtonnier du barreau de Rouen, Me Patrick MOUCHET
- Madame la présidente de la CARPASEN, Me Audrey SARFATI
- Monsieur le président de la section SAF de Rouen, Me Vincent SOUTY

MATINEE

Modérateur : Antoine LEFEVRE, avocat au barreau de l'Eure

9h15 : « Les Liaisons dangereuses »

Anaëlle LANGUIL et Hélène QUESNEL, avocates au barreau de Rouen

Violences sexistes et morales au travail : prévention, modes de preuve et réparation

10h00 : « Les 12 travaux d'Astérix »

Marion OGIER, avocate au barreau de Paris et Eugénie MOLKOU, avocate au barreau de Rouen

Violences administratives : maltraitance des personnes usagères de l'administration

10h45 – Echanges avec le public et pause

11h00 : « Police Academy »

Lucie Simon, avocate au barreau de Paris
Violences policières : défense et réaction

12h15 : Echanges avec le public

12h30 : Déjeuner

APRES-MIDI

Modératrice : Sophie CHALLAN BELVAL, avocate au barreau de Rouen

14h15 : « Les nerfs à vif »

Carole VALLOT, psychologue du travail et Marc ABSIRE, avocat au barreau de Rouen

L'avocat.e confronté.e à la violence dans son exercice professionnel

15h15 : Echanges avec le public

15h30 : Pause

15h45 : « C'est arrivé près de chez vous »

Un intervenant du CIDFF (centre d'information sur les droits des femmes et familles) et Eglantine MAHIEU, avocate au barreau de Rouen

Les violences intrafamiliales et leur traitement judiciaire

16h30 : Echanges avec le public

16h45 : « THEMIS ou NEMESIS » - Conclusions

Diana VILLEGAS, maitresse de conférences à l'université Paris II

Avec l'aimable participation de :





BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à saf_rouen@proton.me

ou au Palais de Justice de ROUEN – Case 147

Renseignements : SAF ROUEN, 6 allée E. Delacroix, 76000
ROUEN ou saf_rouen@proton.me

ENTREE GRATUITE SUR INSCRIPTION PREALABLE INDISPENSABLE

MERCI D'ADRESSER VOS DEMANDES EXCLUSIVEMENT A ROUEN
INSCRIPTION AVANT LE 19 NOVEMBRE 2023

Nom :Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél : Mail :

Barreau ou activité professionnelle :

- Participera à la journée d'Elbeuf du 23 Novembre 2023

Attention : l'inscription ne comprend pas le déjeuner.

- Participera au déjeuner (cocktail déjeunatoire) et joint au bulletin d'inscription un chèque de réservation de 20 € à l'ordre du SAF de Rouen (à défaut, aucune place ne sera réservée pour le déjeuner) à remettre par voie postale à l'adresse ci-dessus ou à la case 147

FORMATION CONTINUE

Cette session de formation satisfait à l'obligation de formation continue des avocats (article 85 du décret n°91-1197 du 27 novembre 1991) et aux critères de la décision du CNB n°2011-004 du 25 novembre 2011

SAF Organisme de formation n°11 75 54132 75

Durée de la formation : six heures

Pour valider la formation, il sera INDISPENSABLE d'émarguer la feuille de présence à chaque session de la journée de formation, le matin et l'après-midi.

Une attestation de présence vous sera délivrée après la formation et une facture pour le déjeuner vous sera remise sur demande.

Objectifs pédagogiques

Avoir une vision globale des dispositions applicables et appliquées en matière de contentieux social, pénal, administratif, civil sur le sujet des violences.

Compétences visées

Amélioration des connaissances pratiques et réflexions sur l'exercice professionnel.

Public visé et prérequis

Avocats, juristes. Une maîtrise des techniques juridiques contentieuses est préférable.

Moyens pédagogiques techniques et d'encadrement

Apports théoriques et pratiques. Échanges sur les situations et cas pratiques des personnes participant à la formation.

Modalités d'évaluation et moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats

La formation dispensée ne fait pas l'objet d'une évaluation des personnes participantes. En revanche, à l'issue de la formation, les personnes participantes seront destinataires d'un questionnaire d'évaluation de la qualité de la formation afin de permettre son amélioration.